

**DEPARTEMENT DU GERS  
COMMUNE DE SEISSAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Artiguedieu, salle des séances, sous la présidence de Monsieur François RIVIERE.

Membres présents : MM François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Isabelle DALLAS, M. Guillaume SABATHIER, M. Patrice MARTET, Mme Aurélie GABRIEL, Mme Aurélie BARBE, M. Jérôme MOROSI, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Virginie PIROVANO, M. Daniel DANFLOUS.

Membres absents : Mme JACQUEY DATAS absente et excusée  
Mme Katya DOUCET est absente excusée  
M. Bastien PORTA est absent excusé  
M. Christian WARNIEZ est absent excusé

Secrétaire de Séance : M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE est nommé secrétaire de séance

**Objet : Travaux d'aménagement du sentier piétonnier du Théâtre de Verdure**


Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal des soucis de circulation lors de l'édition 2023 du festival Welcome in Tziganie, en raison du mauvais temps. En effet, le sol était particulièrement boueux et impraticable. Il convient alors d'ores-et-déjà de prendre une décision pour rendre le terrain praticable en tout temps, pour le confort de tous.

**Après discussion et échanges de point de vue, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

- De valider la proposition de rendre le revêtement plus stable ;
- De charger Monsieur le Maire de réaliser les aménagements nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre SAINTE-MARIE



Le Maire,  
François RIVIERE

